

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 03734

Numéro SIREN : 056 807 076

Nom ou dénomination : ORANGINA SCHWEPPEES HOLDING FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 30/04/2022 sous le numéro de dépôt 11068

11068.

ORANGINA SCHWEPPE HOLDING

Société par actions simplifiée

40 Boulevard du Parc
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021



A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a vertical stroke and a small flourish.



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92090 La Défense Cedex

ORANGINA SCHWEPPE HOLDING

Société par actions simplifiée

40 Boulevard du Parc
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société ORANGINA SCHWEPPE HOLDING

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ORANGINA SCHWEPPE HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participations, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 538,2 millions d'euros, font l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans la note « Principes et règles comptables – Titres de participation » de l'annexe.

Les marques et fonds commerciaux, dont les montants nets figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établissent respectivement à 43,5 millions d'euros et 40,6 millions d'euros font l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note « Principes et règles comptables – Immobilisations » de l'annexe.

Deloitte.

Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ces tests fondés d'une part sur le calcul d'une quote-part de situation nette, et, d'autre part, sur la base de prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, et contrôlé la cohérence des hypothèses stratégiques retenues par la Direction Générale pour chacune des activités de la société justifiant l'absence d'indices de pertes de valeur et nous avons vérifié que les notes « Principes et règles comptables – Immobilisations » et « Principes et règles comptable – Titres de participation » de l'annexe donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que le modèle utilisé pour présenter les échéances des dettes fournisseurs et des créances clients non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu ne suit pas le modèle fixé par l'arrêté du 20 mars 2017 pris en application de l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Deloitte.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 10 mars 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Hugues DESGRANGES

**ORANGINA SCHWEPPEES HOLDING
FCE**

40 BOULEVARD DU PARC

92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Comptes au 31/12/2021



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Faits marquants de l'exercice	8
Règles et méthodes comptables	9
Immobilisations	11
Amortissements	12
Éléments du fonds commercial	13
Provisions et dépréciations	14
Provisions pour risques et charges	15
Créances et dettes	16
Éléments relevant de plusieurs postes de bilan	17
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	N/A *
Produits à recevoir	19
Variation des capitaux propres	20
Composition du capital social OSHF	21
Ventilation du chiffre d'affaires	22
Charges et produits exceptionnels	23
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	24
Situation fiscale différée et latente	25
Filiales et participations	26
Engagements financiers donnés et reçus	27

* : N/A Non applicable

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	43 541 464		43 541 464	43 541 464
Fonds commercial	40 608 390		40 608 390	40 608 390
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	538 230 778		538 230 778	538 230 778
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 105	1 105		
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	622 381 738	1 105	622 380 633	622 380 633
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 187 879		3 187 879	2 583 989
Autres créances	5 213 880		5 213 880	14 612 655
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	8 401 759		8 401 759	17 196 644
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	630 783 497	1 105	630 782 391	639 577 277

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 72 297 589)	72 297 589	72 297 589
Primes d'émission, de fusion, d'apport	252 126 885	252 126 885
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	7 229 759	7 229 759
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	157 459 971	151 939 910
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	40 852 761	5 520 061
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	529 966 965	489 114 204
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	300 000	300 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS	300 000	300 000
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	99 050 328	149 330 205
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	976 641	456 032
Dettes fiscales et sociales	488 457	376 836
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	100 515 426	150 163 073
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	630 782 391	639 577 277

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			11 578 758	10 116 115
PRODUITS D'EXPLOITATION			11 578 758	10 116 115
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 972 718	2 091 302
Impôts, taxes et versements assimilés			73 084	124 648
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			1 725	2
CHARGES D'EXPLOITATION			3 047 527	2 215 952
RESULTAT D'EXPLOITATION			8 531 230	7 900 163
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			35 000 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			8 425	5 498
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			35 008 425	5 498
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			383 577	438 563
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			383 577	438 563
RESULTAT FINANCIER			34 624 848	-433 065
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			43 156 078	7 467 098

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	2 303 317	1 947 037
TOTAL DES PRODUITS	46 587 182	10 121 614
TOTAL DES CHARGES	5 734 421	4 601 553
BENEFICE OU PERTE	40 852 761	5 520 061

Annexes

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif sur l'exercice 2021

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Conventions comptables générales

Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 ainsi que du Règlement ANC n°2014-03 du 15 octobre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * Continuité de l'exploitation,
- * Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- * Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques. Les éléments en devises inclus dans le compte de résultat sont convertis aux taux en vigueur à la date des transactions.

L'exercice social a débuté le 1er janvier 2021 et s'est terminé le 31 décembre 2021.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Principes et règles comptables

IMMOBILISATIONS

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, à leur valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit et à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise.

Un test de dépréciation effectué à la clôture sur la marque Oasis n'a pas donné lieu à constitution d'une dépréciation.

Le poste "Fonds de commerce" correspond au mali de fusion résultant de la TUP de la société Orangina Schweppes Production du 28 novembre 2011 pour 0.2 M€ et au mali de confusion résultant de la TUP de la société Roderesch International France du 30 mai 2013 pour 40.4 M€.

Un test de dépréciation a été effectué, fondé sur le business plan de la société Européenne d'Embouteillage (aujourd'hui, nommée Orangina Suntory France Production), RIF étant la holding qui détenait 100% de ses titres.

Sur la base de cette analyse, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au titre de l'exercice 2021.

TITRES DE PARTICIPATIONS

Un test de dépréciation a été effectué sur les titres de participation à la date de clôture de l'exercice en comparant la valeur de la quote-part de situation nette détenue avec la valeur comptable correspondante ou par le biais d'un test d'impairment fondé sur les cash flow futurs actualisés pour vérifier que la valeur des titres détenus figurant à l'actif du bilan était bien inférieure à la juste valeur des filiales.

Sur la base de cette analyse, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au titre de l'exercice 2021.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation. S'agissant de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressource, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

INTEGRATION FISCALE

La société Orangina Schweppes Holding France fait partie du groupe intégré de la succursale en France de la société Black Lion Beverages Spain conformément aux dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts. Cette option pour le régime de groupe vaut pour une durée de cinq ans à compter du 1er mars 2006. La convention d'intégration fiscale qui a été signée entre les membres du groupe est toujours en vigueur. Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Cette charge est évaluée sur le résultat fiscal propre après imputation des déficits reportables antérieurs à l'intégration fiscale. Les économies d'impôt réalisées par le Groupe sont conservées chez la société intégrante.

CONSOLIDATION

La société **Orangina Schweppes Holding France** est consolidée selon la méthode d'intégration globale dans les comptes du groupe **SUNTORY HOLDINGS LIMITED** au Japon.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	84 149 854		
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	538 230 778		
Autres titres immobilisés		1 105	
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	538 231 884		
TOTAL GENERAL	622 381 738		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			84 149 854	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			538 230 778	
Autres titres immobilisés				1 105
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			538 231 884	
TOTAL GENERAL			622 381 738	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
-----------	------------------	-----------	----------	----------------

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Terrains
 Constructions sur sol propre
 Constructions sur sol d'autrui
 Constructions installations générales, agenc., aménag.
 Installations techniques, matériel et outillage industriels
 Installations générales, agenc. et aménag. divers
 Matériel de transport
 Matériel de bureau et informatique, mobilier
 Emballages récupérables, divers

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TOTAL GENERAL

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
 Construct.
 - sol propre
 - sol autrui
 - installations
 Install. Tech.
 Install. Gén.
 Mat. Transp.
 Mat bureau
 Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
 Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		300 000		300 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		300 000		300 000
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières		1 105		1 105
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS		1 105		1 105
TOTAL GENERAL		301 105		301 105

Dotations et reprises d'exploitation

Dotations et reprises financières

Dotations et reprises exceptionnelles

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Rubriques	Situation et mouvements				Provisions à la fin de l'exercice
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Elles correspondent aux travaux de dépollution du site de la Coumeuve, à savoir le coût de la dépollution des sols et du génie civil associé.	300 000				300 000
TOTAL	300 000				300 000

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 187 879	3 187 879	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	76 296	76 296	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	5 137 583	5 137 583	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	8 401 759	8 401 759	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	99 050 328	50 328	99 000 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	976 641	976 641		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	479 224	479 224		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	9 233	9 233		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	100 515 426	1 515 426	99 000 000	

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	538 230 778		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
<hr/>			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	3 187 879		
Autres créances	5 137 583		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
<hr/>			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	99 050 328		
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	948 908		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408152	408152 FNP MAINTENANCE-SERVICES & A	27 733,46	17 950,29	9 783,17
408820	FOURNISSEURS - AVOIRS A RECEVOIR GR		6 000,00	-6 000,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		27 733,46	23 950,29	3 783,17
AUTRES DETTES				
455800	455800 ASSOCIES - INTERETS COURUS /	50 328,32	65 904,34	-15 576,02
TOTAL AUTRES DETTES		50 328,32	65 904,34	-15 576,02
TOTAL CHARGES A PAYER		78 061,78	89 854,63	-11 792,85

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	418100 FACTURES A ETABLIR GROUPE	3 187 878,81	2 583 989,45	603 889,36
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		3 187 878,81	2 583 989,45	603 889,36
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		3 187 878,81	2 583 989,45	603 889,36

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		489 114 204
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		489 114 204
Variations en cours d'exercice		En moins
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		40 852 761
SOLDE		40 852 761
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		529 966 965

Exprimé en €

La société **BLACK LION BEVERAGES SPAIN SL** détient 100% de la société.

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 352 136			53,47

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020	%
-----------	------------------------------	------------------------------	---------------------	---------------------	---

NEANT

TOTAL

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
--------------------	---------	----------------------

NEANT

TOTAL

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
---------------------	---------	----------------------

NEANT

TOTAL

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	43 156 078	2 303 317	40 852 761
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	43 156 078	2 303 317	40 852 761

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	
Autres	
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	77 490
TOTAL ALLEGEMENTS	
77 490	
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	
-77 490	

IMPOT DU SUR :
Plus-values différées

CREDIT A IMPUTER SUR :
Déficits reportables
Moins-values à long terme

SITUATION FISCALE LATENTE NETTE

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
ORANGINA SUNTORY FRANCE PRODUCT	43 539 786 121 486 548	100	50 671 536 50 671 536			134 114 217 4 907 081
ORANGINA SCHWEPPE FRANCE	446 036 924 537 273 987	100	487 559 242 487 559 242			911 753 743 26 559 354
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

NEANT

TOTAL

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

NEANT

TOTAL

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL



RAPPORT DU PRESIDENT A L'ASSOCIE UNIQUE
du 15 février 2022

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Monsieur l'Associé Unique,

Je vous rends compte par la présente de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et soumetts à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Je vous donnerai toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents qui sont joints au présent rapport, à savoir le bilan, l'annexe, le compte de résultat, le tableau des résultats financiers ainsi que les résolutions qui seront soumises à votre approbation.

I - ANALYSE DE L'ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Il est rappelé que depuis avril 2004, la société n'a plus d'activité opérationnelle. Elle agit essentiellement en tant que holding des sociétés françaises d'exploitation du groupe Suntory Beverage & Food Europe. Elle est néanmoins restée propriétaire de la marque Oasis pour laquelle elle a continué de recevoir des redevances en 2021 des sociétés Orangina Schweppes France, Schweppes International Limited et Orangina Schweppes Belgium.

II - COMPTE DE RÉSULTAT

Le résultat net comptable de l'exercice fait apparaître un résultat bénéficiaire de 40 852 761 Euros, celui de l'exercice précédent faisait apparaître un résultat bénéficiaire de 5 520 061 Euros.

III - ANALYSE DU BILAN

A la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'actif net immobilisé s'élève à 622 380 632 Euros tout comme au 31 décembre 2020.

L'actif circulant s'élève à 8 401 759 Euros contre 17 196 644 Euros au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres sont de 529 966 965 Euros.

Les dettes au 31 décembre 2021 sont de 100 515 426 Euros contre 150 163 073 Euros au 31 décembre 2020.





IV – LME : ANTERIORITE DES DETTES FOURNISSEURSET DES CREANCES CLIENTS (art D.441-4)

- ANALYSE DES DETTES FOURNISSEURS PAR ANTERIORITE POUR 2021

Collectif FR	Libellé	Total dû	Total non échu	Total échu	M	M-1	M-2	M-3	M-4	< or = M-5
401120	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES GROU	949 908	- 1 105 388	166 480	154 611	1 070				
Total généra		949 908	- 1 105 388	166 480	154 611	1 070				
Factures non réglées vs CA TTC Annuel				-4,79%	-4,79%	-0,06%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Nombre de Factures				9	5	4	3	1	0	0

Total dû aux Fournisseurs TTC pour l'exercice 2021
949 908

Les factures Fournisseurs "à échéances", respectent les délais de règlement imposés par la LME (Loi Modernisation Economique).

- 116% Encours Non Echu
- 16% Encours Echu dont :
- 100% ORANGINA SCHWEPPE'S HOLDING note de crédit -0,2 M€

- ANALYSE DES DETTES FOURNISSEURS PAR ANTERIORITE POUR 2020

Collectif FR	Libellé	Total dû	Total non échu	Total échu	December 2020	November 2020	October 2020	September 2020	August 2020	< or = July 2020
401120	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES GROU	432 081	- 805 704	373 623	373 623					
Total généra		432 081	- 805 704	373 623	373 623					
Factures non réglées vs CA TTC Annuel				-12,88%	-12,88%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Nombre de Factures				4	3	1	0	0	0	0

Total dû aux Fournisseurs TTC pour l'exercice 2020
432 081

Les factures Fournisseurs "à échéances", respectent les délais de règlement imposés par la LME (Loi Modernisation Economique).

- 186% Encours Non Echu
- 86% Encours Echu dont :

- ANALYSE DES CREANCES CLIENTS PAR ANTERIORITE POUR 2021

Pas de créances clients au 31 décembre 2021.

- ANALYSE DES CREANCES CLIENTS PAR ANTERIORITE POUR 2020

Pas de créances clients au 31 décembre 2020.

V - RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2021, la société n'avait pas de salarié, étant donné que depuis le 18 avril 2004, la société a cessé toute activité opérationnelle.



VI - CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des Impôts, nous vous précisons que les charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des Impôts sont nulles sur l'exercice 2021.

VII - ACTIVITÉS DES FILIALES

- ORANGINA SCHWEPPESS FRANCE :

Au 31 décembre 2021, notre participation s'élevait à 100 % du capital de cette société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires hors taxes, net de rabais, remises ou réductions de prix, s'est élevé à la somme de 911 753 743 Euros contre 838 429 052 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021 révèle un résultat bénéficiaire de 26 559 354 Euros, contre un résultat bénéficiaire de 19 776 318 Euros au 31 décembre 2020.

- ORANGINA SUNTORY FRANCE PRODUCTION

Au 31 décembre 2021, notre participation s'élevait à 100% du capital d'Orangina Suntory France Production

L'exercice clos le 31 décembre 2021 fait apparaître un chiffre d'affaires hors taxes, net de rabais, remises ou réductions de prix de 134 114 217 € versus 129 452 011 € pour l'exercice précédent.

Le résultat net comptable de l'exercice fait apparaître un résultat bénéficiaire de 4 907 081 € en 2021 contre un résultat bénéficiaire de 3 990 491 € euros en 2020.

VIII - STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL

Je vous rappelle que la société BLACK LION BEVERAGES SPAIN S.L. détient 100 % du capital social de notre société, au 31 décembre 2021.

IX – CONSOLIDATION

La Société ORANGINA SCHWEPPESS HOLDING FRANCE est consolidée selon la méthode d'intégration globale dans les comptes de SUNTORY HOLDINGS LIMITED au Japon

X - EVENEMENTS SURVENUS EN COURS D'EXERCICE

Aucun événement significatif survenu au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021.



XI - ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ / PERSPECTIVES D'AVENIR

Les négociations commerciales avec les clients sont en cours dans le respect des délais légaux.

XII - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : DIVIDENDES ANTÉRIEURS, TRANSFERT DES RESERVES DES PLUS-VALUES A LONG TERME ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

1. DIVIDENDES ANTÉRIEURS

Il est rappelé que la société a distribué au titre des trois précédents exercices, les dividendes suivants :

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 :

- distribution de dividendes à Black Lion Beverages Spain S.L, succursale en France : 0 Euros soit 0 Euros par actions.

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 :

- distribution de dividendes à Black Lion Beverages Spain S.L, succursale en France : 0 Euros soit 0 Euros par actions.

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 :

- distribution de dividendes à Black Lion Beverages Spain S.L, succursale en France : 0 Euros soit 0 Euros par actions.

2. AFFECTATION DES RÉSULTATS

Je vous propose, constatation faite que la réserve légale atteint le maximum fixé par la loi, d'affecter la totalité du résultat net comptable de l'exercice au 31 décembre 2021 s'élevant à 40 852 760,95 Euros comme suit :

Report à nouveau avant affectation :	157 459 970,87	Euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice	40 852 760,95	Euros
- Distribution de dividendes	0	Euro
Total Report à nouveau après Affectation Résultat et distribution de dividendes	198 312 731,82	Euros



XIII – EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

Les précisions qui viennent de vous être données ainsi que le rapport du commissaire aux comptes vous permettront, je l'espère, de prendre une décision conforme à vos intérêts.

Je vous demande en conséquence de bien vouloir approuver les résolutions qui vous sont proposées.

Le Président
Eric CLOGENSON



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
Du 15 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze mars,

La société BLACK LION BEVERAGES SPAIN SL, Société de droit espagnol, au capital de 4 600 Euros, dont le siège social se situe Paseo de la Castellana 202 - 28046 Madrid – Espagne,

Agissant par l'intermédiaire de sa succursale en France, dont le siège se trouve au 40-52 boulevard du Parc, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 488 250 994,

Représentée par Monsieur Pierre DECROIX, dûment habilité à cet effet,

Agissant en qualité d'Associé Unique de la société ORANGINA SCHWEPPEES HOLDING FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 72 297 589 Euros, dont le siège social est au 40-52 boulevard du Parc, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, a pris les décisions sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Président et approbation des comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
2. Affectation des résultats de l'exercice et rappel du dividende des trois derniers exercices ;
3. Quitus de leur gestion donné au Président et au Commissaire aux comptes ;
4. Pouvoirs pour les formalités.

Le Président a mis à la disposition de l'Associé Unique les documents suivants :

- Un exemplaire des statuts de la société
- Les comptes annuels (Bilan, compte de résultat et annexes)
- Le rapport de gestion du Président
- Le texte des projets de décisions
- Le rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux Comptes

PREMIERE DECISION : Rapport du Président et approbation des comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, et après que lui ont été présentés le compte de résultat, le bilan et les annexes afférents à cet exercice, et qui font apparaître un résultat net comptable bénéficiaire de 40 852 760,95 €, approuve tels qu'ils lui ont été présentés lesdits comptes, bilan, annexes et toutes les opérations qu'ils traduisent.





DEUXIEME DECISION : Affectation du résultat de l'exercice et rappel du dividende des trois derniers exercices

AFFECTATION DES RÉSULTATS

L'Associé Unique décide d'affecter la totalité du résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 40 852 760,95 €, comme suit :

Report à nouveau avant affectation :	157 459 970,87	Euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice	40 852 760,95	Euros
- Distribution de dividendes	0	Euro
Total Report à nouveau après Affectation Résultat et distribution de dividendes	198 312 731,82	Euros

DIVIDENDES ANTÉRIEURS

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 :

- distribution de dividendes à Black Lion Beverages Spain S.L, succursale en France : 0 Euros soit 0 Euros par actions.

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 :

- distribution de dividendes à Black Lion Beverages Spain S.L, succursale en France : 0 Euros soit 0 Euros par actions.

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 :

- distribution de dividendes à Black Lion Beverages Spain S.L, succursale en France : 0 Euros soit 0 Euros par actions.

TROISIEME DECISION : Quitus de leur gestion donné au Président et au Commissaire aux Comptes

L'Associé Unique donne quitus entier et définitif au Président, Monsieur Eric CLOGENSON, et au Commissaire aux comptes de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.



QUATRIEME DECISION : Pouvoirs pour les formalités

L'Associé Unique confère tous pouvoirs à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour effectuer, partout où besoin sera, tous dépôts et procéder à toutes formalités de publicité légale ou autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

La Société BLACK LION BEVERAGES SPAIN SL
Succursale en France
Représentée par Monsieur Pierre DECROIX



**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
NANTERRE**

4 rue Pablo Neruda
92020 NANTERRE Cedex

Objet : Dépôt des comptes annuels société

Neuilly sur Seine, le 22 avril 2022

Lettre recommandée avec AR n° 2C 156 232 1281 5

Madame, Monsieur,

Afin de déposer les comptes annuels de notre société **ORANGINA SCHWEPPEs HOLDING FRANCE** pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, nous vous prions de trouver ci-joint les documents originaux signés suivants :

- Le rapport du Commissaire aux Comptes ;
- Le rapport du Président des comptes annuels ;
- Le Procès-Verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 15 mars 2022 ;
- Un chèque de 45,34 € correspondant aux frais de dépôt.

Dans l'attente de réceptionner le récépissé de dépôt, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Direction juridique



ORANGINA SCHWEPPEs HOLDING FRANCE

Siège social: 52, Boulevard du Parc | 92200 Neuilly-sur-Seine | France | Tél.: +33 (0)1 49 68 70 00

Services administratifs: 595, Rue Pierre Berthier | CS 80 491 | 13593 Aix-en-Provence Cedex 3

Tél.: +33 (0)4 42 37 64 64 | Fax: +33 (0)4 42 37 65 70

RCS Nanterre B 066 207 076 | SAS au capital de 72 297 589 euros | SIRET 056 807 076 00221 | Code APE 6420Z